

## PLAN DE COURS

# ECN-2131 : Synthèse et communication économique

NRC 84432 | Automne 2024

Formule d'enseignement : Présentiel-Hybride

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Le cours a comme objectif de développer la capacité des étudiants à synthétiser un enjeu ou une problématique économiques et à communiquer efficacement les résultats de cette synthèse. Le cours emploie la forme d'une série de travaux de synthèse écrits, notamment la production de billets (blogues) avec lesquels les étudiants analysent des nouvelles ou enjeux économiques d'actualité.

Cette section de cours est offerte en formule hybride et combine des séances en présence dans un lieu physique commun et, selon le cas, des séances en ligne synchrones à une date et une heure précises ou des activités de formation en ligne qui se déroulent en temps différé.

## Plage horaire

Cours en classe			
mardi	15h30 à 18h20	<a href="#">DES-2225</a>	Du 3 sept. 2024 au 13 déc. 2024
Sur Internet			
-	00h00 à 00h00		Du 3 sept. 2024 au 13 déc. 2024

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=169181>

## Coordonnées et disponibilités

Sylvain Eloi Dessy

*Enseignant*

Local 2186 DES

<https://www.ecn.ulaval.ca/fr/sylvain.dessy>

[Sylvain.Dessy@ecn.ulaval.ca](mailto:Sylvain.Dessy@ecn.ulaval.ca)

Tél. : 418-656-2131 poste 406672

*Disponibilités*

**mercredi :**

09h00 à 11h00 - [2186 DeSève](#) - du 3 sept. 2024 au 13 déc.

2024

L'Université reconnaît le droit à la déconnexion des professeures et professeurs, des personnes chargées de cours et des autres membres du personnel enseignant. Cela signifie que ces personnes ne sont pas tenues de consulter les messages qui leur sont envoyés (courriel, boîte vocale, message dans un forum, etc.) pendant les soirs, fins de semaine, jours fériés et vacances. La personne qui aura envoyé un message durant ces périodes devra donc s'attendre à recevoir une réponse dans un délai raisonnable, calculé à partir de la reprise des heures normales de travail.

## Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

[aide@cstip.ulaval.ca](mailto:aide@cstip.ulaval.ca)

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222

418-656-5222

### Informations techniques importantes

[Équipez-vous pour réussir](#)

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#)

[Liste des navigateurs supportés](#)

**Avis important** concernant les appareils mobiles [\(iOS, Android, Chrome OS\)](#)

[TeamViewer](#) est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

### Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

[Microsoft Teams ULaval](#)

[Zoom ULaval](#)

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
Objectif général .....	4
Objectifs spécifiques .....	4
La formule pédagogique du cours .....	4
Liste des thèmes d'études .....	5
<b>Contenu et activités</b> .....	<b>9</b>
<b>Évaluations et résultats</b> .....	<b>10</b>
Liste des évaluations .....	10
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	10
Forums de discussions des nouvelles médiatisées .....	11
Liste des références bibliographiques du projet de recherche .....	11
Présentation orale du projet de recherche .....	11
Notes de synthèse de politique générale .....	12
Barème de conversion .....	12
Règlements et politiques institutionnels .....	12
Évaluation de la qualité du français .....	13
Politique à l'égard des retards aux évaluations .....	13
Politique en matière d'absence aux évaluations .....	13
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle .....	13
Plagiat .....	13
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval .....	14
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>14</b>
Liste du matériel obligatoire .....	14
<b>Bibliographie et annexes</b> .....	<b>14</b>
Bibliographie .....	14

# Description du cours

---

## Objectif général

Le principal objectif de ce cours est de promouvoir l'utilisation judicieuse des outils de la science économique dans la communication (écrite ou orale). Le cadre d'apprentissage offre plusieurs exercices pour stimuler le développement d'un esprit de synthèse en lien avec la communication autour des problématiques ou enjeux socioéconomiques dans les sphères nationale et internationale. Les activités d'apprentissage proposées peuvent servir aussi bien aux personnes visant le marché du travail à la fin des études du premier cycle qu'à ceux qui désirent poursuivre leurs études au niveau gradué.

## Objectifs spécifiques

Ce cours propose une gamme d'activités d'apprentissage permettant aux personnes inscrites de développer leur capacité d'analyse et de synthèse en communication, à travers l'exploration des enjeux ou problématiques socioéconomiques et l'utilisation des concepts de l'analyse économique. À la fin de ce cours, vous aurez acquis:

- La maîtrise des règles scientifiques permettant de formuler **oralement** et par **écrit** la synthèse d'un argumentaire persuasif.
- La capacité de présenter oralement un argumentaire portant sur une problématique socioéconomique.

Ces objectifs seront articulés dans les activités suivantes:

1. **Débattre des politiques sociales dans un forum;**
2. **Faire partie d'une équipe de recherche et préparer une revue de la littérature sur une thème de choisi;**
3. **Faire une présentation orale du projet d'étude de votre équipe de recherche;**
4. **Produire individuellement une note de synthèse de politique générale.**

## La formule pédagogique du cours

En temps normal, ce cours est hybride et comprend des activités à distance et en présentiel.

### 1-Les activités à distance

Il y en a quatre au total:

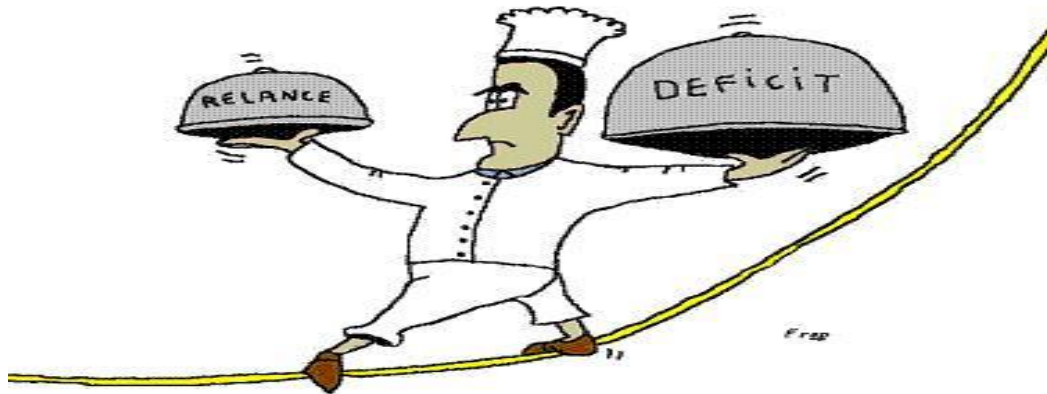
- **La préparation d'un projet de recherche** sur un thème choisi (collecte et sélection d'informations et des sources bibliographiques pertinentes). À cet effet, l'allocation des thèmes se fera lors de la deuxième séance de cours. Chaque personne inscrite devra pour cela sélectionner cinq sujets socioéconomiques parmi ceux fournis, par ordre de préférence. L'allocation sera faite par l'enseignant sur cette base, en tenant compte du nombre d'inscrits. Après l'allocation des thèmes, vous devez immédiatement commencer la recherche des éléments bibliographiques.
- **La préparation d'une liste bibliographique pour le projet de recherche choisi.** Voir les directives dans la section "Evaluations".
- **La rédaction d'une note de synthèse de politique générale. Un guide de rédaction est mis à votre disposition dans la section "Contenu et activités".**
- **Débattre des causes et solutions aux problèmes socioéconomiques rapportés dans les médias.** Il y aura quatre débats, conduits chacun dans un forum organisé dans le site internet du cours. Pour chaque forum il y aura quatre (4) intervenants. Minimum deux interventions par participants, pour avoir une note supérieure à 0/20. Minimum 20 mots et maximum 50 dans une intervention. Les interventions doivent prendre la forme d'un débat. Donc, pas d'interventions successives d'une même personne (en d'autres termes, ne pas monopoliser le débat). L'intervention doit, soit proposer une solution au problème mis en exergue dans la nouvelle de la semaine (ex., l'inégalité des sexes), soit offrir un argument d'appui à une solution proposée, soit présenter un contre-argument pertinent. Lorsqu'on propose une solution, il faut l'appuyer par un argumentaire succinct. Maximum cinq interventions par personne et par forum.

### 2-Les activités en mode présentiel

Il y en a deux :

- La présentation du matériel pédagogique du cours;
- La présentation orale des projets de recherche avec support PowerPoint.

## Liste des thèmes d'études



modérés par l'enseignant.

Les présentations orales seront

### 1. Le revenu minimum garanti

Combattre la pauvreté et promouvoir une protection sociale universelle face aux changements démographiques et sociaux présentent un défi énorme auquel doivent faire face les pouvoirs publics des pays du monde. Cependant, pour être efficaces, les mesures de politique sociale retenues pour réaliser ces objectifs doivent préserver chez chaque habitant en âge de travailler l'incitation à gagner son revenu par son labeur. À cet effet:

- *L'État doit-il garantir un revenu minimum à chaque citoyen?*

### 2. L'économie politique de l'immigration

Dans la plupart des pays industrialisés, la sélection des immigrants économiques est faite par le gouvernement. L'objectif premier de ce type de mouvement migratoire est de compenser en partie les pertes dues à la dénatalité et de freiner le phénomène de vieillissement de la population par une hausse de l'immigration économique. Cependant, l'intégration sociale et l'insertion des immigrants sur le marché du travail du pays hôte posent des défis se traduisant souvent par des taux de chômage et de sous-emplois élevés chez les immigrants:

- *L'État doit-il confier la sélection des immigrants au marché du travail?*

### 3. Sortir du gouffre de la dette publique

La promotion de la prospérité économique amène souvent les pouvoirs publics à opérer des choix qui créent un conflit entre les générations présentes et futures. Par exemple, dans son édition du 24 juillet 2019, le journal français *Le Figaro* annonçait qu'un accord de principe avait été conclu entre leaders républicains et démocrates au Congrès américain, ainsi qu'avec la Maison-Blanche pour

relever le plafond de la dette publique des États-Unis d'Amérique (<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/washington-releve-le-plafond-de-la-dette-publique-20190723>). Or, augmenter le plafond de la dette publique encourage le gouvernement à augmenter le niveau de ses dépenses sans que cette augmentation soit compensée par de nouvelles ressources fiscales. À cet effet:

- *Faut-il permettre aux pouvoirs publics d'un pays de réviser de façon discrétionnaire le plafond de sa dette publique ?*

#### 4. L'augmentation du taux participation des femmes au marché du travail

Dans plusieurs pays du monde, y compris les pays riches, les femmes continuent à être sous-représentées sur le marché du travail par rapport aux hommes. En effet, le *Bureau international du travail* (BIT) rapporte que mondialement, le taux de participation des femmes sur le marché du travail est passé de 50,92% en 1990 à seulement 47,862% en 2018, soit un recul de plus de 3 points de pourcentage (<https://data.worldbank.org/indicator/SL.TLF.CACT.FE.ZS>). La littérature économique soutient que les responsabilités familiales des femmes expliquent ce comportement. À cet effet:

- *L'État doit-il subventionner les frais de garde des petits enfants pour promouvoir la participation des femmes sur le marché du travail?*

#### 5. Concurrence mondiale croissante pour un nombre limité de travailleurs en haute technologie

Du point de vue de l'analyse économique, l'investissement public en capital humain est perçu comme le levier d'une croissance inclusive où personne n'est laissé pour compte. Cependant, dans un monde caractérisé de plus en plus par l'austérité budgétaire, le développement du capital humain pose un défi considérable pour les gouvernements étant donné que les fonds publics ont des usages alternatifs (comme en santé et la protection sociale). De façon stratégique, il devient donc avantageux pour certains pays, de « puiser » dans les ressources humaines d'autres pays pour s'assurer une source continue de capital humain, un phénomène qui donne lieu à « l'exode des cerveaux ». À cet effet:

- *Dans une société où il y a financement public de l'éducation, l'État doit-il taxer « l'exode des cerveaux »?*

#### 6. Combattre les changements climatiques: entre prospérité économique et protection de l'environnement

En 2018, le gouvernement de la Province de la Saskatchewan décidait de traduire le gouvernement fédéral du Canada en justice, afin d'obtenir de la cour d'appel fédérale une injonction interdisant le gouvernement fédéral de prélever la taxe carbone sur le territoire provincial. Le gouvernement de la Saskatchewan soutient que cette taxe aura des effets négatifs sur l'agriculture, les manufactures, et l'industrie des hydrocarbures privant ainsi la province de milliers d'emplois. À cet effet:

- *La taxe carbone doit-elle être abolie?*

#### 7. La pratique culturelle de la dot matrimoniale

Dans plusieurs pays du monde, le mariage entre un homme et une femme n'est pas sanctionné à moins que l'homme ou sa famille verse une dot (souvent sous forme d'argent, de bétail, ou d'autres biens physiques) à la famille de sa future épouse. En Ouganda, une ONG locale (appelée MIFUMI) œuvrant dans la protection des droits de la femme a porté plainte à la Cour suprême du pays pour obtenir une injonction mettant fin à cette pratique culturelle qu'elle juge responsable des violences perpétrées contre les femmes. À cet effet:

- *La communauté internationale doit-elle sanctionner les pays qui pratiquent la dot matrimoniale?*

#### 8. L'aide au développement

L'aide publique au développement est souvent perçue comme très peu efficace et pour certains, elle représente essentiellement un gaspillage de l'argent des contribuables des pays riches. Plusieurs auteurs africains ont récemment emboîté le pas à cette critique de l'aide internationale, dont l'économiste Zambienne Danbisa Moyo (2009). À cet effet:

- *La communauté internationale doit-elle abolir l'aide publique au développement?*

#### 9. Les fusions entre firmes du secteur privé national

Aussi bien dans le domaine international que national, les fusions entre firmes du secteur privé génèrent très souvent des inquiétudes et font donc plus souvent l'objet d'une opinion publique plutôt négative. Certains gouvernements sont même quelquefois intervenus pour bloquer de telles fusions, tandis que d'autres les ont approuvées. Par exemple, au mois d'août 2019, la presse canadienne faisait état de la fusion d'Air Canada et Air Transat, deux compagnies aériennes nationales, un fait critiqué par plusieurs. À cet effet:

- *Faut-il interdire les fusions de compagnies privées?*

## 10. Le retour d'un réseau Tramway dans la ville de Québec

Dans sa rubrique Point de vue parue le 1er mars 2018, le journal Le Soleil fait la remarque à propos du projet maintenant approuvé, de la construction d'un nouveau réseau : « on nous propose à Québec de revenir 100 ans en arrière avec un tramway comme base d'un réseau de transport en commun structurant! A-t-on au moins cherché à connaître les raisons pour lesquelles les réseaux de tramway de Québec et de Montréal avaient été éradiqués de nos rues à grands frais? Il y avait d'excellentes raisons pour le faire, mais on ne semble pas intéressé à les connaître.»

- *La ville de Québec a-t-elle besoin d'un réseau Tramway comme mode de transport en commun?*

## 11. La crise du logement au Canada

La crise du logement Canada est devenu un enjeu important dans les débats publics au sein des deux paliers de gouvernement. Malgré la publication de plusieurs rapports sur les raisons complexes de cette crise, le discours politique récent semble plutôt privilégier piste de la hausse de l'immigration.

- *Quelles sont les solutions à court termes et à long terme à cette crise?*

## 12. La concurrence au sein de l'industrie des médias sociaux

Des voix se sont élevées récemment aux États-Unis pour exiger des changements importants dans l'application de la législation antitrust concernant les grandes entreprises de technologie, d'internet et de médias sociaux. En effet, dans cette industrie, on observe une concentration accrue, des profits en hausse et, plus important encore, une baisse de la concurrence entre les plateformes de technologies médiatiques. Certains sénateurs américains estiment qu'il est urgent d'adopter une approche plus rigoureuse dans les actions d'application de la loi antitrust contre les entreprises technologiques, en particulier dans le domaine de l'internet et des médias sociaux.

- *L'application de la loi antitrust dans l'industrie des médias sociaux est-elle nécessaire?*

## 13. Le commerce électronique

Le commerce électronique (aussi appelé cybercommerce) regroupe l'ensemble des transactions commerciales s'opérant à distance par le biais d'interfaces électroniques et digitales. Au lieu d'être fait en personne (exemple, dans les centres commerciaux), Le cybercommerce s'effectue sur internet, dans le confort de son domicile, à partir des différents types de terminaux (ordinateurs, tablettes, téléphones intelligents, consoles, TÉLÉVISION connectée) sur des sites cybercommerce ou applications mobiles marchandes.

- *Le commerce électronique est-il destructeur d'emplois?*

## 14. La crise de la pandémie de la COVID-19

Des semaines de pertes d'emploi et de fermetures des commerces ont montré clairement que les pauvres et les travailleurs supporteront une part disproportionnée de la douleur causée par la pandémie de coronavirus. Dans les villes du monde entier, le travail s'est arrêté. Mais les plans de sauvetage des gouvernements des démocraties avancées, comme le Canada et l'Union européenne, font face à un

véritable casse-tête : doivent-ils injecter de l'argent dans l'économie ? Renflouer les entreprises ? Remplacer les revenus perdus par les travailleurs ? Ces questions sont au cœur d'un long débat qui a longtemps paralysé le Congrès américain.

- *Par rapport aux entreprises, quelle part relative les travailleurs devraient-ils recevoir dans le plan d'assistance gouvernementale face à un choc économique comme la pandémie COVID-19?*

## 15. Dissolution des unions conjugales et bien-être des femmes

Qui souffre le plus lors de la dissolution d'une relation conjugale de long terme : les hommes ou les femmes ? Les débats sur les différences entre les sexes dans les conséquences du divorce ainsi que les politiques visant à atténuer ces différences sont souvent centrées sur la vulnérabilité des femmes.

- *Y a-t-il une inégalité entre hommes et femmes concernant les conséquences sur le bien-être individuel de la dissolution d'une union conjugale ? En d'autres termes, le point de vue selon lequel les femmes supportent le plus lourd fardeau du divorce et ont besoin d'un soutien public plus important que leurs ex-partenaires est-il bien fondé ?*

## 16. Emplois et syndicalisation

Dans les pays riches comme les États-Unis, les emplois à temps partiels ou à temps plein dans certains commerces et services (ex., restaurants, hôtels, épicerie, les petits commerces de détail) sont exempts de syndicalisation. Dans d'autres, notamment des social-démocraties européennes, la quasi-totalité des emplois est sujette à la syndicalisation.

- *L'imposition d'un taux de salaire minimum est-elle compatible avec la syndicalisation des employés des entreprises ?*

## 17. La protection des petits exploitants agricoles

L'opinion publique conservatrice suggère que les décideurs politiques devraient cesser « d'insulter » les agriculteurs en les considérant comme des hommes d'affaires inférieurs, incapables de fonctionner dans un système capitaliste. Ce n'est pas aux contribuables de s'assurer que le modèle économique de chaque agriculteur va réussir. Chaque industrie a des défis à relever.

- *Les petits exploitants agricoles ont-ils besoin d'être protégés du capitalisme ?*

## 18. Lutte contre les inégalités entre femmes et hommes : aspects normatifs

Globalement, les femmes gagnent en moyenne moins que les hommes et, bien que cette inégalité ait diminué au fil des ans, il subsiste un écart qui ne semble pas vouloir se résorber. La littérature socioéconomique suggère que l'inégalité des revenus entre les sexes nuit aux femmes et à la société.

- *L'État doit-il intervenir pour éliminer l'écart de revenu entre les femmes et les hommes ?*

## 19. Lutte contre les inégalités entre femmes et hommes : aspects pratiques

La littérature prescrit trois fronts sur lesquels l'État peut combattre l'inégalité des revenus entre les sexes : (1) l'accès à l'éducation ; (2) le marché du travail ; (3) le marché du mariage. Dans le domaine de l'éducation, l'État peut éliminer l'écart entre les sexes en matière de niveau d'éducation. En intervenant sur le marché du travail, l'État peut lutter contre la discrimination fondée sur le sexe en matière d'embauche et de promotion. Sur le marché du mariage, l'État peut promouvoir des politiques familiales qui favorisent la formation de couples à double revenu.

- *Comment l'État peut-il mieux lutter contre l'inégalité des revenus entre les femmes et les hommes ?*

## 20. L'importance de l'investissement en capital humain

La promotion de l'investissement dans le capital humain est considérée comme essentielle pour une croissance économique soutenue. Cependant, les facteurs qui découragent cet investissement ne sont pas toujours bien compris. Récemment, Wescher (2018) a constaté que les sociétés ayant des salaires minimums plus élevés tendent aussi à être celles où les niveaux d'inscription à l'université sont plus bas. Ce constat peut être interprété comme suggérant que le salaire minimum est un déterminant du coût d'opportunité de la poursuite des études supérieures.

- *Un salaire minimum élevé réduit-il les inscriptions aux études supérieures ?*

## 21. Les syndicats et les grèves des travailleurs

Les syndicats des travailleurs ont une longue histoire dans les démocraties avancées. Les syndicats profitent à leurs membres en négociant de meilleurs salaires, avantages et conditions de travail. Les critiques soutiennent que les contrats syndicaux rendent plus difficile pour une entreprise de licencier les employés improductifs, augmentent les coûts à long terme et diminuent la compétitivité. Les syndicats ont une longue histoire aux États-Unis et, bien que le nombre d'adhérents ait diminué au cours des dernières décennies, ils continuent à jouer un rôle majeur dans la défense des droits des travailleurs. Le 25 août 2024, une dépêche d'Ici Radio Canada contenait l'extrait suivant: "*Le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) force la fin d'un lock-out qui paralyse depuis jeudi les deux plus grandes compagnies ferroviaires du pays et qui représentait un frein économique important au Canada et aux États-Unis. Les milliers d'employés du Canadien National (CN) et du Canadien Pacifique Kansas City (CPKC) doivent retourner au travail dès lundi.*"

- *La syndicalisation est-elle bonne ou mauvaise pour la société?*

## 22. Pénurie d'infirmiers et infirmières au Québec

Malgré une augmentation du nombre d'infirmières et d'infirmiers diplômés, la pénurie persiste au Québec. D'après *Ici Radio Canada*, les établissements du réseau québécois de la santé compte 77 000 infirmiers et infirmières, dont 90% sont des femmes. Cependant, face aux besoins croissants en soins de santé, le recrutement de nouveaux infirmiers et infirmières semble être confronté au manque d'intérêt de la population pour ce métier. Au Canada, une enquête de Statistique Canada révèle que des barrages structurels importants découragent l'exercice du métier d'infirmier ou infirmières. Notamment, l'enquête montre que les principales raisons qui rendent ce métier non attrayant comprenaient le stress au travail ou l'épuisement professionnel (55 %), les préoccupations concernant la santé mentale et le bien-être (48 %) et le manque de satisfaction au travail (40 %).

- *Pourquoi a-t-on tant de misère à attirer et à garder des infirmières?*

# Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
<b>Séance 1 - Présentation des activités pédagogiques du cours</b> - Présentation des activités pédagogiques- Présentation des thèmes de recherche	3 sept. 2024
<b>Séance 2 - Présentation des guides de rédaction</b> - Guide de préparation de la présentation orale du thème de recherche;- Guide de rédaction de la note de synthèse.	10 sept. 2024
<b>Séance 3 - Présentations des directives de participation au forum des nouvelles médiatisées</b> Un exemple de nouvelle médiatisée à caractère socioéconomique sera présenté en classe pour illustrer les directives de participation au forum des nouvelles.	17 sept. 2024
<b>Séance 4 - Nouvelle médiatisée - Forum 1</b> - Le forum s'ouvre le 24-09-2024 à 8h30 et se termine le 30-09-2024 à 23h59.- Minimum deux interventions par personne et par forum, pour avoir une note supérieure à 0/20.- Minimum 20 mots et maximum 50 dans une intervention. - L'intervention propose une cause et/ou solution au problème socioéconomique identifié dans la nouvelle, offre un argument d'appui à une solution, ou un contre-argument pertinent.- Maximum cinq interventions par personne et par forum.	24 sept. 2024
<b>Séance 5 - Nouvelle médiatisée - Forum 2</b>	1 oct. 2024

- Le forum s'ouvre le 01-10-2024 à 8h30 et se termine le 07-10-2024 à 23h59.- Minimum deux interventions par personne et par forum, pour avoir une note supérieure à 0/20.- Minimum 20 mots et maximum 50 dans une intervention. - L'intervention propose une cause et/ou solution au problème socioéconomique identifié dans la nouvelle, offre un argument d'appui à une solution, ou un contre-argument pertinent.- Maximum cinq interventions par personne et par forum.	
<a href="#">Séance 6 - Nouvelle médiatisée - Forum 3</a> - Le forum s'ouvre le 08-10-2024 à 8h30 et se termine le 14-10-2024 à 23h59.- Minimum deux interventions par personne et par forum, pour avoir une note supérieure à 0/20.- Minimum 20 mots et maximum 50 dans une intervention. - L'intervention propose une cause et/ou solution au problème socioéconomique identifié dans la nouvelle, offre un argument d'appui à une solution, ou un contre-argument pertinent.- Maximum cinq interventions par personne et par forum.	8 oct. 2024
<a href="#">Séance 7 - Nouvelle médiatisée - Forum 4</a> - Le forum s'ouvre le 15-10-2024 à 8h30 et se termine le 21-10-2024 à 23h59.- Minimum deux interventions par personne et par forum, pour avoir une note supérieure à 0/20.- Minimum 20 mots et maximum 50 dans une intervention. - L'intervention propose une cause et/ou solution au problème socioéconomique identifié dans la nouvelle, offre un argument d'appui à une solution, ou un contre-argument pertinent.- Maximum cinq interventions par personne et par forum.	15 oct. 2024
<a href="#">Séance 8 - Suivi du déroulement du travail de recherche (séance en présentiel)</a> Rencontre en présentiel pour faire un suivi sur le déroulement des travaux d'exécution des projets de recherche.- Suivi de la préparation des listes bibliographiques. - Suivi des plans d'exécution des projets.- Questions-réponses sur le guide de préparation des supports PowerPoint.	22 oct. 2024
<a href="#">Séance 9 - Remise des listes bibliographiques</a> Votre liste doit contenir:1.Des éléments bibliographiques tirés des documents scientifiques. Le poids relatif de ces éléments dans votre liste doit être d'au moins 50%.2.Des éléments bibliographiques provenant des médias. Le poids relatif de ces éléments ne doit pas excéder 50% des éléments de votre liste bibliographique.	29 oct. 2024
<a href="#">Séance 10 - Première vague des présentations orales</a> Noms des présentateurs à venir	
<a href="#">Séance 11 - Deuxième vague des présentations orales</a> Noms des présentateurs à venir	
<a href="#">Séance 12 - Troisième vague des présentations orales</a> Noms des présentateurs à venir	
<a href="#">Séance 14 - Remise des notes de synthèse</a> Un guide de rédaction sera mis à votre disposition.	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluations et résultats

### Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Forums de discussions des nouvelles médiatisées	À déterminer	Individuel	20 %
Liste des références bibliographiques du projet de recherche	Le 29 oct. 2024 de 08h30 à 23h59	Individuel	20 %
Présentation orale du projet de recherche	À déterminer	Individuel	30 %
Notes de synthèse de politique générale	Dû le 13 déc. 2024 à 23h59	Individuel	30 %

### Informations détaillées sur les évaluations sommatives

---

## Forums de discussions des nouvelles médiatisées

Date de remise :	À déterminer
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 %
Remise de l'évaluation :	Activité faite en ligne .
Directives de l'évaluation :	<p>Il y aura 4 forums de discussions du contenu des nouvelles médiatisées à caractère socioéconomique.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Chaque personne inscrite doit faire au <b>moins deux interventions dans le forum qui lui est alloué.</b></li><li>- Chaque intervention doit comprendre <b>au moins 20 mots</b> et se limiter à <b>50 mots maximum</b>, afin de rendre les débats plus fluides.</li><li>- <b>L'une des deux interventions</b> doit prendre la forme d'un <b>sujet de discussion posté au forum.</b></li><li>- Le sujet de discussion proposé doit être en lien ( très <b>étroit</b> ) avec la nouvelle de la semaine et prendre la forme d'une recommandation d'action publique, accompagnée d'une brève justification.</li></ul>

---

## Liste des références bibliographiques du projet de recherche

Date :	Le 29 oct. 2024 de 08h30 à 23h59
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 %
Remise de l'évaluation :	<a href="#">Boîte de dépôt</a>
Directives de l'évaluation :	<p>Dans la préparation de votre projet de recherche à présenter oralement, vous devez établir la crédibilité de votre argumentaire. Cet argumentaire, pour être crédible, doit être ancré dans une littérature scientifique de laquelle vous tirez vos arguments. Par conséquent, le choix des sources bibliographiques sous-jacentes à votre projet n'est pas trivial. Ces sources doivent être variées.</p> <p>Vous devez, à cet effet, fournir une liste des références bibliographiques pour votre projet le 1er octobre 2021 avant minuit. Une boîte de dépôt a été mise à votre disposition pour cette évaluation.</p> <p>Votre liste doit contenir:</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Des éléments bibliographiques tirés des documents scientifiques (documents de recherche et rapports d'études produits par des experts, livres, articles de revues scientifiques). La part relative de ces éléments dans votre liste doit être d'au moins 50%.</li><li>2. Des éléments bibliographiques provenant des médias (articles des journaux, ex., La Presse, Radio-Canada, Le Soleil, Le Monde, Le Figaro). Le poids relatif de ces éléments ne doit pas excéder 50% des éléments de votre liste bibliographiques.</li></ol> <p>Vous pouvez aussi recourir à des sources bibliographiques de langue anglaise. Votre liste doit contenir <b>un minimum de 10 sources bibliographiques.</b></p>

---

## Présentation orale du projet de recherche

Date de remise :	À déterminer
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %
Remise de l'évaluation :	Local du cours
	Toutes les présentations se feront en mode présentiel.

Directives de l'évaluation :

La présentation orale d'un travail de recherche est une composante essentielle de votre note finale du cours. Chaque personne inscrite fera une présentation orale avec support PowerPoint d'une **durée maximale de 30 minutes**. La structure standard d'une telle présentation est la suivante :

1. Le titre de la présentation (**en moins de 13 mots**);
2. Le plan de la présentation (**une diapo**);
3. Description du problème ou de la question étudiée (**maximum 3 diapos**);
4. Justification de l'importance de résoudre ce problème (**maximum 3 diapos**);
5. Description de la solution proposée (**maximum 3 diapos**);
6. Présentation de l'argumentaire sous-jacent à la solution proposée (**maximum 15 diapos**);
7. Discussion des retombées socioéconomiques de la solution proposée (**maximum 5 diapos**);
8. Conclusion (**maximum 2 diapos**)

Le support PowerPoint de votre présentation orale doit être envoyé à l'enseignant par courrier électronique au plus tard la veille de votre présentation.

---

## Notes de synthèse de politique générale

Date de remise : 13 déc. 2024 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation : Un guide de rédaction sera mis à votre disposition.

## Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

## Règlements et politiques institutionnels

### Règlement disciplinaire

#### Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

#### Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

## Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

## Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : [http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers\\_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf](http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf)

## Évaluation de la qualité du français

La qualité du français sera prise en considération dans l'évaluation.

## Politique à l'égard des retards aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département à l'égard des retards aux évaluations](#) . Suivant les règles de cette politique, l'étudiant qui se présente en retard à un examen pourrait ne pas être admis.

## Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations](#) . Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entraînera une note de zéro à l'évaluation manquée.

## Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site [monPortail.ulaval.ca/accommodement](http://monPortail.ulaval.ca/accommodement) et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans [monPortail.ulaval.ca/accommodement](http://monPortail.ulaval.ca/accommodement) pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans [monPortail.ulaval.ca/accommodement](http://monPortail.ulaval.ca/accommodement) afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

# Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

## Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

### Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

### Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

## Matériel didactique

---

### Liste du matériel obligatoire

Le matériel nécessaire pour compléter les activités du cours sera l'objet d'une collecte d'information individuelle. Chaque personne fera une recherche guidée par l'enseignant pour collecter les informations et documents pertinents à chacune des activités pédagogiques proposées.

## Bibliographie et annexes

---

### Bibliographie

Une activité pédagogique du cours consiste à consulter des sources d'information réputées et à constituer soi-même sa bibliographie pour les différentes activités du cours, telles la préparation et la rédaction des résumés des nouvelles médiatisées, de la déclaration d'ouverture à un débat, etc.